2027-2033
Diplôme d'Université
DU

# DU Analyse de la pratique et régulation institutionnelle (DUAPR)

**Les secteurs du soin, du travail social, de l'éducation et de la formation, sont dans une demande d'analyse de la pratique et/ou de régulation institutionnelle, toujours croissante.**

## Pré-requis

**Niveau de recrutement :** BAC+5
**Public cible :**Ce Diplôme d'Université s'adresse à des professionnelles et professionnels intervenant en groupe d'analyse de la pratique et/ou en régulation institutionnelle.

## Rythme de la formation

Chaque année comprend 11 sessions de 6 heures, réparties entre 3 heures de conférence et 3 heures de travail en groupe.
Les sessions se tiennent à raison d'une journée par mois, généralement le premier mercredi du mois.

## Présentation

Les secteurs du soin, du travail social, de l'éducation et de la formation, sont dans une demande d'analyse de la pratique et/ou de régulation institutionnelle, toujours croissante.

Les intervenantes et intervenants sollicités pour ces interventions se retrouvent souvent démunis, voire en situation de désarroi devant la plasticité des demandes, la complexité des enjeux institutionnels et groupaux et les

### Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

### Public

#### Niveau(x) de recrutement

- BAC+5

### Durée de la formation

68,5 heures

### Discipline(s)

- Mention/diplôme

### Responsable(s) de la formation

Responsable de la formation :Lila-Aglaïa MITSOPOULOU-SONTA
Contact secrétariat :fcpsycho-du@univ-lyon2.fr- 04 78 69 76 04

### Coût de la formation

**Tarifs 2027**pour une année de formation :

- **Individuel :** 1 377 €
- **Prise en charge :** 1 957 €

difficultés à poser et à soutenir un cadre-dispositif « suffisamment » contenant, « suffisamment » sécurisant, à même de permettre le déploiement du processus propre à l'exercice de l'analyse de la pratique et/ou de la régulation institutionnelle.

dont 57 € de frais de scolarité.

# Admission

## Candidature

### Modalités de candidature

Le dossier de candidature est à déposer sur la plateforme en ligne eCandidat.

Il est demandé aux candidates et candidats de joindre un écrit (3 à 5 pages), visant à retracer leur parcours professionnel, à présenter les questions rencontrées au cours de leurs interventions, ainsi que leur intérêt à travailler dans ce champ-là.

Les candidatures feront l'objet d'une sélection sur dossier et d'un entretien dans le cadre d'une commission d'admission.

**Calendrier de candidature 2027**

- **Du 7 septembre au 9 octobre 2026**
- **Retour résultats à partir 9 novembre 2026**

# Et après ?

## Activités visées / compétences attestées

À l'issue de ce diplôme, les intervenantes et intervenants seront en mesure de concevoir des dispositifs d'analyse de la pratique, d'animer des groupes et de travailler à la régulation des situations de crises institutionnelles et/ou de changements.

Ce diplôme contribue de ce fait aux étayages des équipes et des établissements bénéficiaires de ces interventions ; ceci par le biais de la mise en place d'espaces de réflexivité visant à permettre d'interroger les points souffrants des configurations institutionnelles et relationnelles (l'histoire institutionnelle, la pluralité des relations qui s'y développent) et de travailler à restaurer des écarts dans le lien soignant, et/ou le lien d'accompagnement, etc.

In fine, la visée est d'améliorer la prise en charge des différents « usagers » des structures du champ sanitaire, médico-social et social (etc.), et de contribuer à ce que les institutions parviennent à développer des modalités de liens qui autorisent l'investissement de la « tâche primaire ».

## Compétences attestées

1. Analyser la demande et identifier les enjeux institutionnels et groupaux au sein de la structure demandeuse.
2. Élaborer le cadre de l'intervention en tenant compte des spécificités institutionnelles, groupales et individuelles.
3. Réaliser une intervention adaptée en analyse de la pratique et/ou en régulation institutionnelle.
4. Développer une capacité réflexive et s'approprier des références théoriques.
5. Conclure et évaluer l'intervention en analyse de la pratique et/ou en régulation institutionnelle

## Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

**À l'issue de cette formation, on est en mesure de :**

- Concevoir un dispositif et animer un groupe d'analyse de la pratique ;
- Réguler et traiter des situations de changement et/ou de crise institutionnelle.